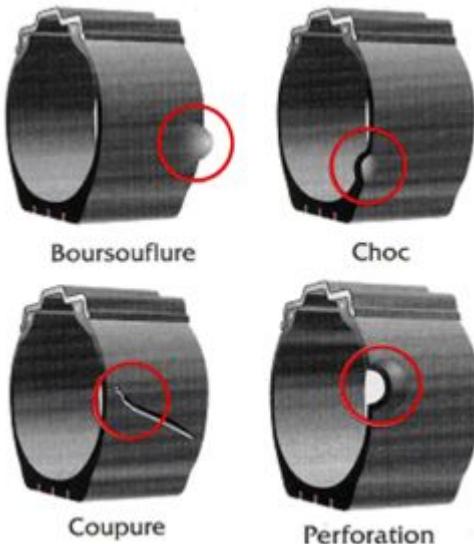




## Remplacement des pneus - quand ?



Il est essentiel de choisir le bon moment pour changer ses pneus.  
Ci-dessous les différentes raisons pour leur remplacement.



### Les avaries et dommages divers :

Vérifier visuellement les côtés (flancs) de ses pneus : le pneu ne doit, en effet, pas présenter de blessure ni de coupure profonde, ni de déformation, ni de signe de vieillissement prématûr. En cas de doute, faites appel à un spécialiste.

### L'usure :

Vérifier régulièrement l'état d'usure de ses pneus : vérifier visuellement la hauteur de gomme de la bande de roulement. La hauteur minimum légale de la sculpture est de **1,6mm**.

### Que dit le Code de la Route ?



## Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France

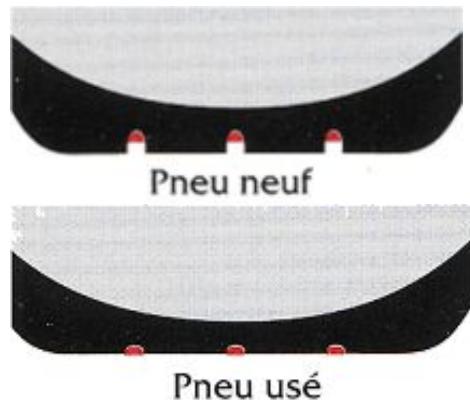
L'article R. 314-1 du Code de la Route précise que « ....les conditions d'utilisation des pneumatiques... sont déterminées par arrêté du Ministre chargé des Transports ».

L'arrêté du 18 juillet 2019 définit ainsi la profondeur minimum légale de sculpture :

Article 5 : *Les pneumatiques des véhicules appartenant aux catégories internationales M 1, N 1, O 1 et O 2 doivent présenter, pendant toute leur utilisation sur route, dans les rainures principales de la bande de roulement, une profondeur d'au moins 1,6 millimètres.*

(...)

*La différence entre la profondeur des rainures principales de deux pneumatiques montés sur un même essieu ne doit pas dépasser 5 millimètres.*



### Rappel des catégories de véhicules :

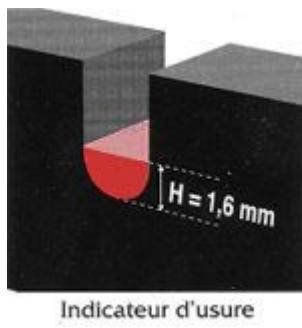
M1 = voitures particulières

N1 = camionnettes

O1 = remorques de poids maximal inférieur à 0,75 tonnes.

O2 = remorques de poids maximal compris entre 0,75 tonnes et 3,5 tonnes.

Pour vous faciliter la vie, les manufacturiers de pneus ont pourvu leurs pneumatiques de petits repères situés dans le creux de la sculpture, appelés **témoins d'usure** ou **TWI** = Tread Wear Indicator, permettant un contrôle visuel simple et rapide du niveau d'usure.



Pour information, sur route mouillée, l'utilisation de pneus ayant atteint l'usure légale augmente le risque de perte de contrôle par aquaplanage. Dans ce cas, les sculptures du pneumatique ne permettent plus d'évacuer l'eau qui s'accumule sous le pneu, provoquant une perte d'adhérence. Si

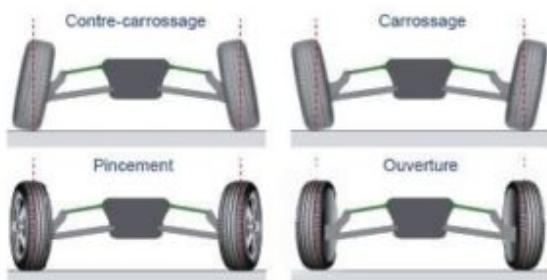


## Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France

le phénomène se produit en virage, le véhicule peut s'écarte brutalement de sa trajectoire et entraîner une perte de contrôle.

Le phénomène d'aquaplanage peut apparaître dès 80/90 km/h.

A noter, l'influence de la géométrie sur l'usure :



Si vos pneus ne présentent pas une usure uniforme sur toute leur largeur, cela peut provenir de la géométrie du train (essieu) avant ou arrière de votre véhicule, et tout particulièrement du parallélisme ([https://www.tnfpf.fr/vehicules\\_legers/avaries-dusage/](https://www.tnfpf.fr/vehicules_legers/avaries-dusage/)) Là encore un spécialiste pourra vous conseiller et, si nécessaire, contrôler, voire corriger la géométrie de votre véhicule.